

option Vigne et vin

RNCP2341 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAPA — Certificat d'aptitude professionnelle agricole
Code(s) NSF	211
Code(s) ROME	A1405
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Activités visées :

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle agricole option Vigne et vin exerce les activités suivantes :

- Il observe et apprécie l'état d'un vignoble en production.
- Il participe aux différentes opérations culturales liées à l'implantation d'un vignoble, cite les principales conséquences de celles-ci sur la productivité du vignoble et la qualité du raisin et du vin.
- Il effectue les différentes opérations culturales de conduite du vignoble, en cite les principales conséquences sur la productivité et la qualité du raisin et du vin.
- Il effectue différentes opérations en cave ou chai lors de vinification, en cite les conséquences sur le vin.
- Il organise son travail dans le cadre d'une activité et effectue les différentes tâches dans les conditions de sécurité et d'hygiène optimales en respectant la qualité de l'environnement.
- Il utilise les différents équipements et matériels viti-vinicole.
- Il rend compte de ses travaux.
- Il participe aux activités de la vie professionnelle et sociale.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

Capacités communes :

- S'exprimer et communiquer par oral et par écrit dans des situations de la vie professionnelle et sociale
- Mobiliser des connaissances mathématiques, des méthodes de raisonnement afin de résoudre des problèmes issus de situations professionnelles ou issus de la vie courante
- Pratiquer des activités physiques et sportives dans une optique de santé, de sécurité et d'insertion professionnelle et sociale
- A partir de différentes approches de l'environnement social, prendre conscience des droits, des devoirs et responsabilités du citoyen

Capacités professionnelles :

- Se situer en tant qu'ouvrier qualifié dans une entreprise viti-vinicole : situer l'entreprise au sein de la filière vin
- Mobiliser des connaissances scientifiques nécessaires à la compréhension des pratiques professionnelles
- Réaliser, à partir de consignes données, les opérations de conduite de la vigne, de la plantation à la récolte du raisin, et les opérations d'élaboration et d'élevage de vin, en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité et en respectant la qualité de l'environnement

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur d'activités :

L'ouvrier qualifié titulaire du certificat d'aptitude professionnelle agricole Vigne et vin exerce une activité salariée dans un vignoble ou dans une cave, exploitations, entreprises viti-vinicole, coopératives vinicoles.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

Ouvrier qualifié dans l'entretien et l'exploitation du vignoble et les opérations de cave, sous la responsabilité d'un maître de chai : ouvrier vigneron.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 500 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	83 806
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	95 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé : – pour moitié au moins d'enseignants des établissements agricoles publics ou privés justifiant des titres et diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au CAPA,
– pour moitié au maximum d'employeurs et de salariés des professions concernées.

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : educagri.fr
<http://www.educagri.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2341/>